

**Mur de soutènement
du Bain des Dames
Marseille**

2010

Etude préalable

ASPECTS TECHNIQUES

Programme: Etude pour la reconstruction du mur de soutènement du Bain des Dames

Mission: Etude préalable

Maîtrise d'ouvrage: MPM DIFRA

Calendrier: 2010

Maîtrise d'oeuvre:

Architecte et paysage : Hanrot et Rault ; S.Hanrot et I. Rault, directeurs d'étude, L.Ginouvès, Chargée d'étude.

Localisation : Marseille



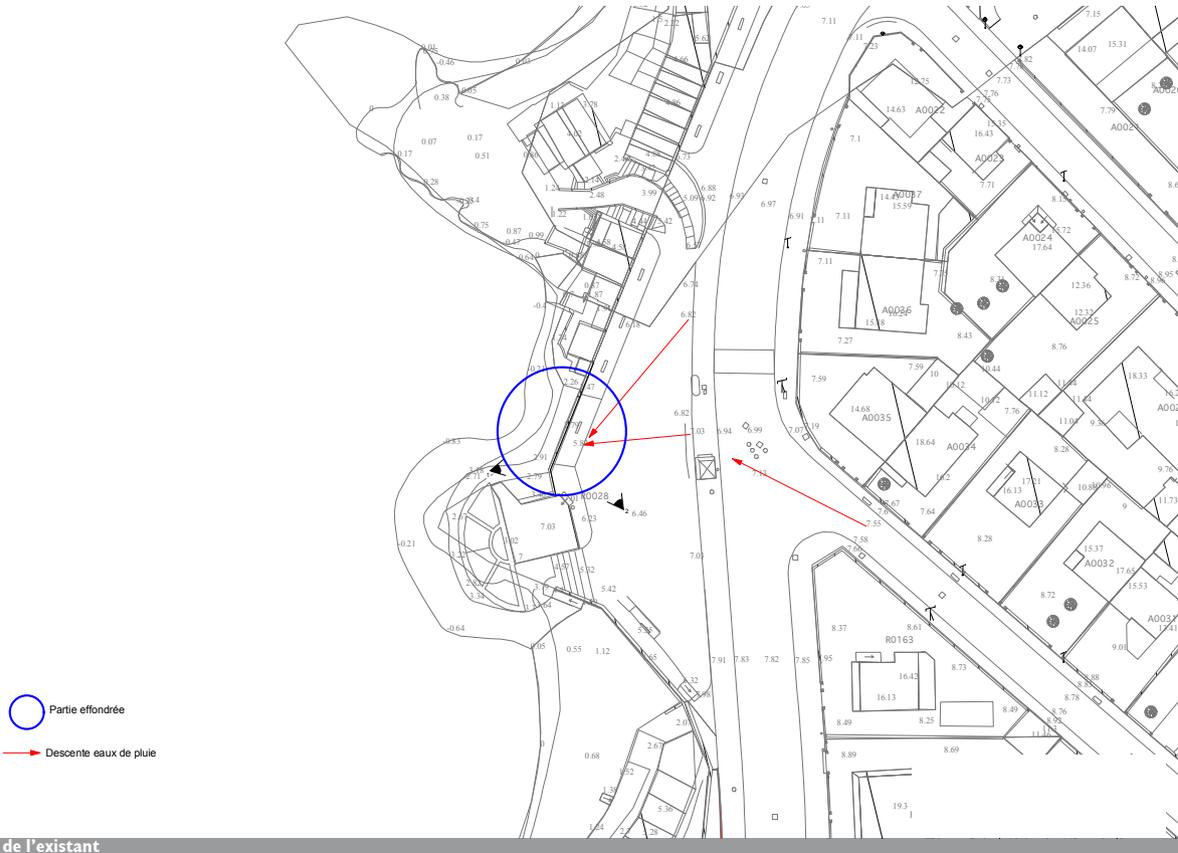
Le mur de soutènement de l'anse du Bain des Dames à la Pointe rouge s'est effondré lors des dernières grandes pluies de 2009. À l'occasion de cette réfection, la DIFRA souhaite établir un modèle de mur qui puisse être utilisé sur différents sites côtiers. Le mur outre ses fonctions techniques et les obligations d'économie de réalisation doit apparaître comme un élément qualifiant du paysage marseillais.

Cette étude propose une solution de mur de soutènement qui tient compte de :

- La qualité des matériaux de parement employables en référence au matériau traditionnel pour ce type d'ouvrage à

Marseille : Pierre de Cassis ou équivalent.

- La pérennité de ces matériaux au regard des conditions d'agressions marines sévères,
- Les conditions d'adaptation des pieds de mur au terrain naturel qui est souvent rocheux et irrégulier,
- La promenade basse en pied de mur et sur les enrochements,
- Le traitement du garde-corps sous forme soit de mur bahut, soit de garde-corps léger au regard des utilisations terrestres arrières (promenade, belvédère, point de vue, parking) et de la présence dans le paysage.



Plan de l'existant

La pierre taillée est depuis longtemps utilisée dans les ouvrages d'art et notamment les murs de soutènement. Le littoral marseillais est marqué par cette tradition : Ponts, muret de protection de voirie, mur de soutènement etc. Ces ouvrages sont dans la majorité des cas couronnés d'une pierre de calcaire blanche.

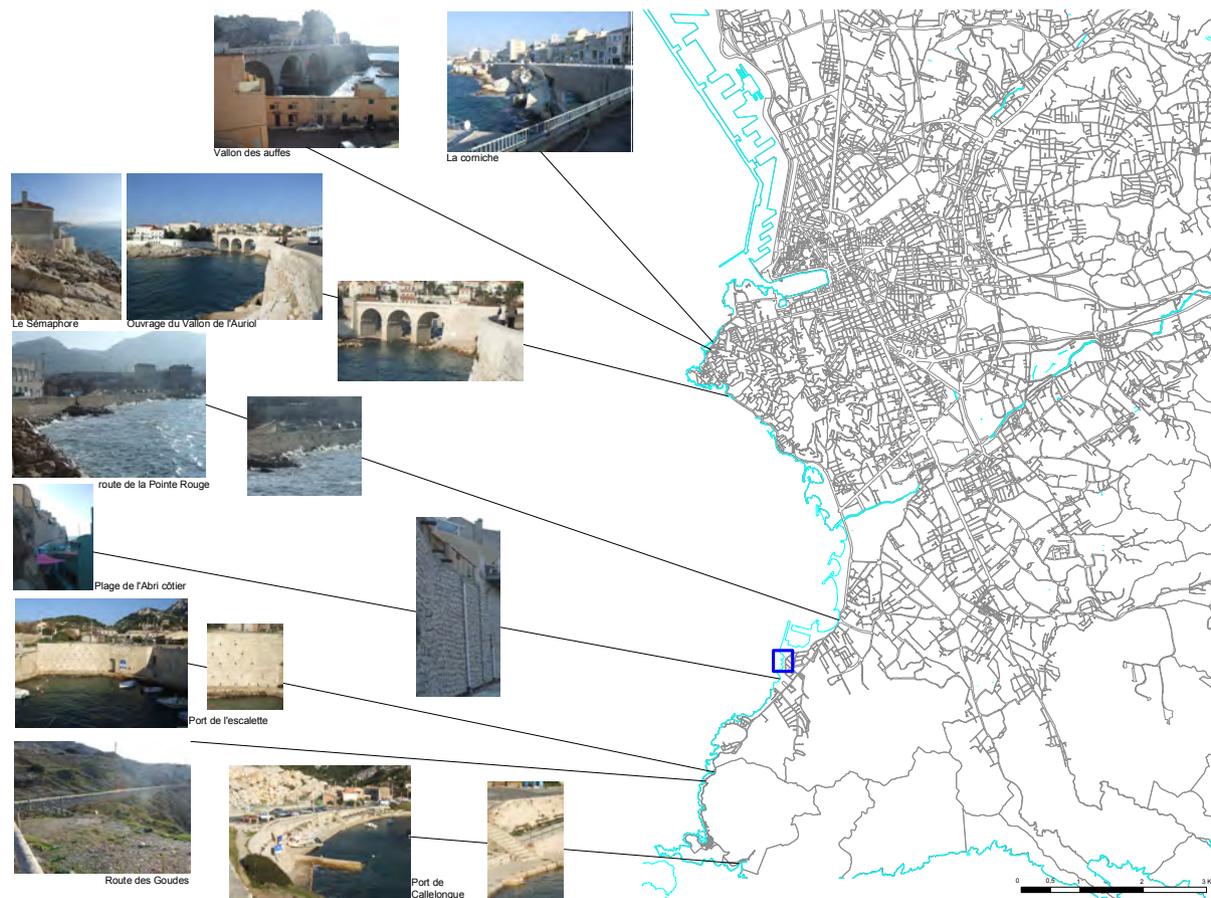
Le Bain des Dames, situé dans le quartier de la Pointe Rouge au Sud de Marseille est composé de deux anses dont l'articulation

se fait par un fortin dégagé. Les plages se placent au cœur des anses en contrebas de la voirie.

Des cabanons viennent occuper le fond des anses.

Un mur de soutènement en pierre calcaire vient créer un dossier à ces cabanons.

Ce mur de soutènement de pierre est terminé par un garde-corps béton couronné d'une pierre calcaire.

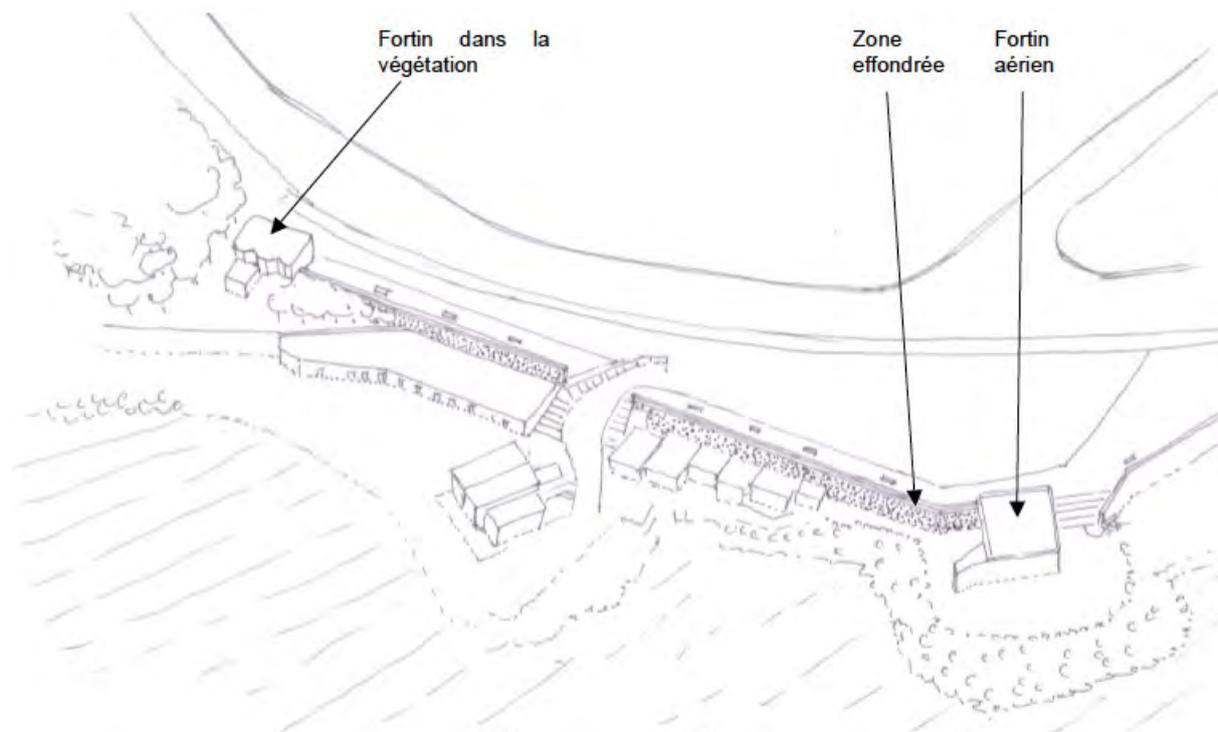


Les ouvrages en pierre le long du littoral

La partie du mur effondrée appartient à l'anse nord. Cette anse a ses limites définies par deux fortins de la deuxième guerre mondiale.

Le premier est aérien et crée l'articulation entre les deux anses, le deuxième est envahi par la végétation. Entre les deux, le mur de soutènement file droit.

C'est dans cette composition générale que la reprise du mur de soutènement doit se placer.



Axonometrie : composition générale du site

Les ouvrages du littoral marseillais relèvent pour la majorité d'une tradition de construction en pierre. Le bain des Dames n'échappe pas à cette règle.

Le mur à reconstruire s'appuie sur cette tradition et tend à créer un dispositif d'évacuations d'eau afin de le préserver le mur d'un tout autre affaissement.

Ainsi, il se compose d'un mur poids parementé de pierre calcaire de Cassis exploité aujourd'hui au Mont Caume, non gélive. Une longrine en tête soutient un garde-corps béton, rehaussé d'une pierre de couronnement. Cette longrine permet une liaison mécanique avec le garde-corps et arrête la pierre de parement en l'encadrant.

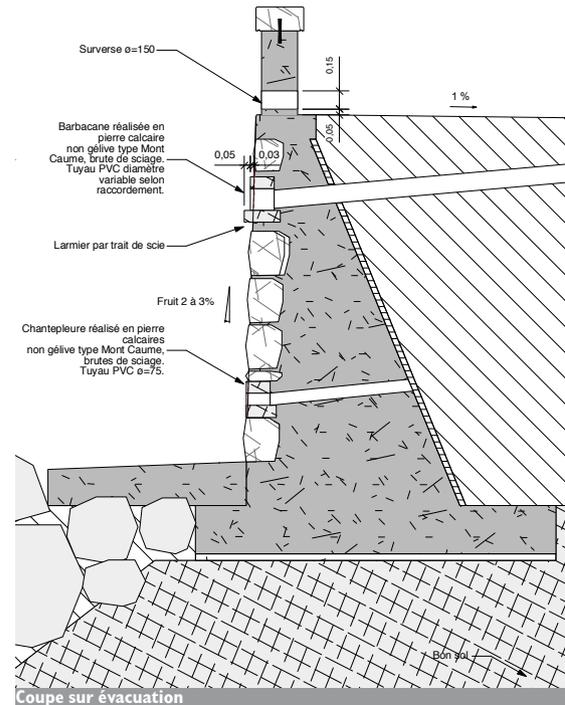
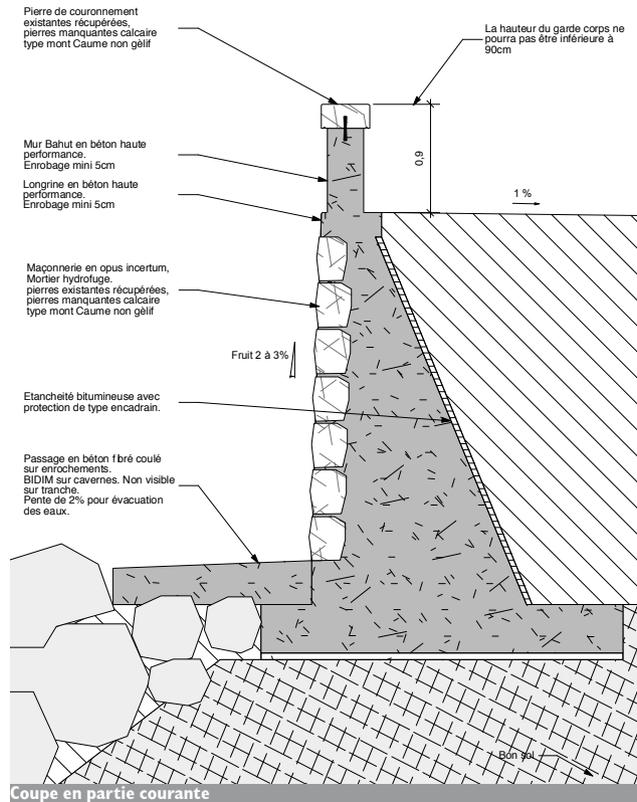
Le mur est reconstruit à son emplacement d'origine.

Afin de le protéger, il faut permettre l'évacuation des eaux de pluie.

3 évacuations différentes sont proposées pour les différents débits :

- Surverse : eau de mer dans le cas de grosses vagues passant par dessus le mur de soutènement.
- Évacuation eau de pluie, de ruissellement du trottoir.
- Chantepleure : évacuations des eaux souterraines.

Afin de minimiser la vue des tuyaux d'évacuations, les sorties en façades sont traitées par un encadrement en pierre de taille.



La proposition pour la reconstruction d'une partie du mur de soutènement du Bain des Dames s'inscrit dans une tradition d'ouvrage d'art en pierre.

Elle tend à résoudre les problèmes d'eaux de ruissellement en créant 3 types d'évacuations (surverse, eaux de ruissellement du parking et les eaux souterraines).

Le mur reconstruit se place dans la continuité du mur existant par la pierre en parement, et si à l'avenir le mur existant devait être refait, le principe reste dans l'unité paysagère des ouvrages d'art du littoral marseillais.





Mur de soutènement du Bain des Dames - Marseille